

Concours section

: AGREGATION EXTERNE SC. ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

: DROIT PUBLIC ET SCIENCES POLIT

N° Anonymat

A000083898

Nombre de pages : 12

16 / 20

Concours

E A E

Section/Option

1 1 0 0 A

Epreuve

1 0 3

Matière

3 6 9 3

Les partis politiques bénéficient dans les démocraties contemporaines d'une légitimité historiquement conquise, quoique parfois remise en cause par l'évocation d'une "crise" des partis ou de la représentation. En France, leur ancrage dans la vie politique est même constitutionnalisé : l'article 4 de la Constitution de la II^e République (1958) prévoit que les partis "concourent à l'expression du suffrage". Ainsi, l'institution partisane semble être consubstantielle de la démocratie : elle y prend ses racines historiques et participe de son fonctionnement, dans le cadre d'un système représentatif. Pour autant, si la légitimité démocratique des partis connaît aujourd'hui des remises en question, émanant d'acteurs divers (personnel politique, médias, société civile...), c'est peut-être parce que les partis politiques ont vu leurs rôles, leurs organisations, leurs objectifs se transformer et s'éloigner de ce qu'ils étaient au moment de leur genèse historique. Ces transformations ont pu avoir lieu sous l'effet de dynamiques internes aux partis eux-mêmes, ou bien sous l'effet des transformations ayant marqué les sociétés démocratiques du XIX^e siècle à nos jours, enfin sous l'effet des évolutions des systèmes partisans, c'est-à-dire des structures de relations (de conflit, de coopération) plus ou moins stables entre les partis agissant sur une scène nationale (P. BRÉCHON, 1993, Les partis politiques). Pour conclure une analyse de ce mouvement historique de transformation des partis politiques, il est utile de se doter d'une définition anhistorique des partis, telle que proposée par M. WEINER et J. LA PALOMBARA (1971, Political Parties and Political Development) : ce sont des organisations durables, complets (agissant sur un territoire politique complet, éventuellement national), visant la conquête du pouvoir politique, et recherchant pour ce faire un soutien populaire. Une telle définition peut convenir aux partis tels qu'ils émergent au XIX^e siècle, comme aux partis contemporains de manière générale.

N°

1.172

rale (avec quelques exceptions cependant). Le problème est double : il s'agit de comprendre comment des institutions dont la genèse historique est inseparable de la démocratisation des sociétés ont pu se transformer dans un sens qui n'est pas nécessairement celui d'une plus grande adéquation au bon fonctionnement du régime représentatif ; d'autre part il faut comprendre comment l'histoire, sinon la genèse, des divers partis, a pu conditionner leurs transformations passées et contemporaines.

Il convient donc, dans un premier temps, de résituer la genèse des partis dans un mouvement plus global de transformation des systèmes politiques, pour montrer que les partis peuvent être conçus comme des émanations de la démocratie, dans leur diversité. Cependant, les partis sont, comme le ont définis M. WEINER et J. LA PALOMBARA, des organisations, ils sont donc susceptibles de se transformer sous l'influence de leurs dynamiques internes, comme de l'évolution du contexte social dans lequel ils poursuivent leurs objectifs : ce faisant, ils tendent parfois à s'éloigner de leur "fonction" originelle de soutiens de la démocratisation des sociétés, de leurs objectifs politiques originels. Mais ces tendances ne doivent pas être abusivement généralisées : les transformations des partis ne connaissent pas de tendance uniforme, étant donnée la diversité des histoires, des "génétiques" partisanes. Plutôt que d'affirmer une évolution uniforme des partis vers des formes qui les éloignent des rôles et objectifs du moment de leur genèse, il faut donc porter attention à la diversité des trajectoires contemporaines de transformation des partis, et à leur historicité.

La genèse des partis, au XIX^e siècle, est étroitement liée à la démocratisation des sociétés, si bien que ceux-ci peuvent être conçus comme des émanations de la démocratie, qui lui sont consubstantielles. Il s'agit de montrer que les inquiétudes initiales, au moment de la genèse des partis, ont bientôt fait place à une véritable inscription des partis dans l'organisation de la démocratie représentative. Les partis ont aussi contribué à une dénotabilisation, donc une démocratisation plus poussée de la vie politique. Enfin, la genèse des partis est indissociable d'une "idéologisation" des politiques, qui semble être le produit des institutions et clivages de la société civile.

Au moment de leur genèse, les partis ne bénéficiaient pas encore de la légitimité ou de l'évidence dont ils jouissent aujourd'hui. Souvent vus comme des diviseurs de la société, agents de conflit, ils ont dû être progressivement réhabilités comme alliés

de la démocratie. D. HUME (1752, Sur les partis) reconnaissait aux "factions d'idées" un rôle pacificateur, et la qualité d'"institutions raisonnables", qu'il déniait aux "factions personnelles". J. MADISON (1787, in The Federalist) quant à lui, se refusait à condamner les partis, malgré leur danger pour la cohésion sociale, mais affirmait qu'il fallait favoriser le foisonnement de petits partis plutôt que leur regroupement, pour tempérer les clivages. Au moment de leur genèse, les partis sont donc interrogés au regard de leur compatibilité avec la démocratie. Mais au cours de leur

déploiement au XVIII^e siècle, ils apparaissent véritablement comme des institutions indissociables de la vie démocratique. P. POMBENI (1992, Introduction à l'histoire des partis) voit le développement original des partis comme intrinsèquement lié à trois dimensions de la démocratisation de société. Premièrement, cette transformation implique l'entrée des "masses en politiques", que les partis vont servir à encadrer, guider, politiser, et éduquer à la participation politique, pour les soustraire à l'influence des notables locaux, notamment. Deuxièmement, les partis vont encadrer les débats parlementaires, structurer les clivages et ainsi, en proposant des "projets à penser" aux élus, s'assurer qu'ils représentent idéologiquement leurs électeurs. Enfin, les partis assumeraient une fonction d'intégration sociale qui pallie à l'individualisation croissante de sociétés démocratiques. On voit ainsi que la genèse des partis, d'une manière générale (il ne s'agit pas des genres particuliers de chaque parti), semble indiquer qu'ils sont des émanations et des soutiens de la démocratie.

Cela semble confirmé par le fait que la partisisation de la vie politique est allée de pair avec sa (lente) dénotabilisation. Max WEBER, dans sa conférence "Politik als Beruf" (1919) soulignait justement que la fin du XVIII^e siècle avait vu le début d'un évincement de "ceux qui vivent pour la politique", les notables, qui ont leurs ressources propres, par "ceux qui vivent de la politique", les leaders et leurs partisans qui s'appuient sur des organisations capables de rassembler des ressources collectives. Ce mouvement permet le contournement du "recrutement ploutocratique" de l'élite politique, et opère une démonétisation des ressources locales et réputationnelles (celles des notables) au profit des ressources partisanes (idéologiques, programmatiques). L'exemple du Baron de Machan, étudié par Éric PHÉLIPPEAU (2002, L'invention de l'homme politique moderne) illustre la manière dont la genèse des partis entraîne, plutôt qu'un évincement des notables, une obligation pour les notables de développer des stratégies rationalisées de campagne électorale, et de s'appuyer sur des petites organisations, des partis embryonnaires, alors même que la procédure de

"nomination élective" du IInd Empire assurait la reproduction continue de leur domination politique. Les partis permettent donc une ascension politique de non-notables, leur genèse bouleverse le mode de recrutement de l'élite politique. Une fois encore, le moment de la genèse des partis semble donc illustrer, ou attester de leur caractère d'institutions démocratiques.

Enfin, comme l'affirmait déjà M. WEBER, la genèse des partis a entraîné une idéologisation du politique. Or, la capacité des partis à assurer la représentation idéologique des citoyens semble attestée d'une part par leur origine institutionnelle, d'autre part par leur inscription dans l'histoire de chaque société. En effet, M. DUVERGER (1951, les partis politiques) identifiait deux origines possibles des partis : les groupes parlementaires, mais en tant qu'ils sont en relation avec des comités électoraux extérieurs qui participent de la dénotabilisation du politique, et les institutions de la société civile. Dans le second cas, la genèse des partis est à situer directement dans la volonté politique de la base. Ainsi, le Parti travailliste est né en 1900 d'une union syndicale, les partis agricoles scandinaves sont nés de coopératives agricoles, etc. En tant que leur origine se situe dans les institutions de la société civile organisée, on peut, une fois de plus, voir dans la genèse des partis une marque de leur consubstantialité à la vie démocratique. En outre, les clivages idéologiques incarnés par les partis seraient, selon S. LIPSET et S. ROKKAN (1967, Party system and Voter alignments) les résultats de vastes clivages sociaux apparus au cours de l'histoire de sociétés occidentales : une "révolution nationale" qui oppose les centralistes et les régionalistes, les laïques et les partis religieux ; une "révolution industrielle", qui oppose les urbains et les ruraux (ou agricoles), les conservateurs (conservateurs) et les socialistes. La genèse des partis politiques étant à situer dans ces clivages sociohistoriques, en tant qu'ils sont des entreprises idéologiques, il apparaît une fois encore que l'émergence des partis en fait des institutions qui émanent de la démocratie : ils contribuent en effet à la représentation du pluralisme social préexistant.

La genèse des partis indique qu'ils sont des institutions capables d'encaisser, d'organiser, de consolider la démocratie : puisqu'ils amènent la participation politique des masses, les politisent, dénotabilisent la politique et se fondent sur des institutions et des clivages sociaux préexistant, les partis sont marqués par une "généalogie" démocratique. Pourtant, leurs transformations historiques, sous l'effet de dynamiques internes ou globales, paraissent les éloigner de cet idéal démocratique qu'ils semblaient capable de réaliser du fait des caractéristiques de leur genèse.

Concours section

: AGREGATION EXTERNE SC. ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

: DROIT PUBLIC ET SCIENCES POLIT

N° Anonymat

: A000083898

Nombre de pages : 12

16 / 20

Concours

EAE

Section/Option

1100A

Epreuve

103

Matière

3693

les partis politiques sont en effet susceptibles de transformations qui les empêchent d'incarner véritablement les rôles d'institutions démocratiques, ou d'aumiliaire de la vie démocratique. Sous l'effet de dynamiques organisationnelles, les partis, individuellement, sont susceptibles de produire une oligarchie alors même qu'ils ont combattu le recrutement notabilitaire du personnel politique. Tendus vers l'objectif de conquête du pouvoir, les partis peuvent se "banaliser idéologiquement". Enfin, selon certaines thèses, les partis se transforment eux-mêmes et transforment le système partisan dans le sens d'une "cartellisation".

Les partis politiques seraient tous, d'après R. MICHELS (1911, Le parti politique. Essai sur les tendances oligarchiques dans l'organisation), soumis à la "loi d'airain de l'oligarchie" : en observant l'évolution du SPD vers une forme oligarchique, alors même que ce parti lui semble présenter l'idéologie la plus favorable à la réalisation d'une démocratie complète, il en conclut que cette "loi" doit s'appliquer partout. Sans reprendre ce postulat de MICHELS, on peut néanmoins comprendre la logique organisationnelle qu'il impose : la genèse du parti est due à un projet politique, de conquête du pouvoir. En vue d'y parvenir, des organisations se forment qui rassemblent des ressources et permettent l'ascension de "faible" face au "fort". Mais toute organisation suscite une division du travail, donc une spécialisation qui se mue bientôt en hiérarchie. Des dirigeants, des leaders émergent tandis que la "masse" des adhérents, sur le modèle de la "foule" de G. LE BON, se complait dans l'absorption des discours des leaders : l'oligarchie est en place. MICHELS prenait aussi appui sur un travail précédent de M. OSTROGORSKI (1903, La démocratie et l'organisation des partis politiques) qui observait que les partis, d'abord fondé pour des raisons idéologiques, devenaient progressivement une fin en soi pour ceux qui parvenaient à sa tête, pouvaient tirer parti de la corruption et du clientélisme, et instauraient finalement un despotisme partisan. Ainsi, les transformations des partis, selon les

N°
5/12

dynamiques internes, proprement organisationnels, conduiraient à un fonctionnement oligarchique, un renouillage dans le recrutement de l'élite, une prise de distance des élites par rapport à la base militante, qui constituent des remises en cause du caractère démocratique des partis. On peut l'illustrer, quoiqu'à des degrés bien inférieurs aux oligarchies décrites par MICHES et OSTROGORSKI, par deux exemples concernant le recrutement contemporain des élites partisanes. En effet, L. BARGEL (2011, "S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels(lle)s") a mis en évidence le fait que les cadres socialistes, s'ils encouragent les jeunes au militantisme et à la mobilisation, sélectionnaient en fait plutôt les militants sur la base de leurs cursus de formation, de leur consécration par les Grandes Écoles, que que sur celle de leur engagement. Le recrutement "mondain" est aussi à l'œuvre sous une autre forme à l'UDF, qui recrute ses leaders sur la base de leurs réseaux et de leur caractère de notables locaux (J. FRETEL, 2004, "Le parti comme babiole de notables"). On observe donc que les partis politiques, lorsque'ils tendent vers un fonctionnement ou un recrutement oligarchiques, se transforment dans un sens qui contrevient leur génétique démocratique.

En outre, lorsque l'objectif de conquête du pouvoir devient une fin en soi, les partis politiques sont susceptibles d'abandonner leur fonction programmatique et idéologique, alors même que celle-ci en faisait les représentants légitimes de la voix des citoyens. Ils évoluent alors vers le modèle du "catch-all party" (O. KIRCHHEIMER, 1954, "Notes on Political Scene in West Germany"), qui cherche à agglomérer un maximum d'électeurs, mais sans proposer d'idéologie forte ou clairement définie; c'est d'ailleurs là sa force. Une "banalisation" idéologique semble bien à l'œuvre aujourd'hui. F. ESCALONA (2014, "Le destin de la social-démocratie" in J.M. DE WAELE, Les évolutions actuelles du système des partis politiques en Europe) par exemple a observé une "banalisation" de la gauche européenne (au Parlement européen), c'est-à-dire sa tendance à rejoindre l'idéologie économique libérale consensuelle du centre-droit, ce que traduit son incapacité à proposer une stratégie "eurohegémonique" forte. S. LIPSET observait une tendance proche parmi les gauches socialistes et sociales-démocrates d'Europe (2001, "The Americanization of the European Left") : celles-ci se rallieraient à l'idéologie de la responsabilité individuelle, du gouvernement par les incitations, comme le promouvaient G. SCHROEDER et T. BLAIR. À droite, l'idéologie se transforme aussi dans le sens d'une banalisation. J. DERVILLE (2011, "La droite entre tradition gaulliste et recomposition unitaire" in BRECHON, Les partis politiques français) souligne que la "dégaullisation" de la droite a commencé dès V. GISCARD-D'ESTAING, élu en 1976, et la fondation du RPR par

J. CHIRAC, qui se coalise avec l'UDF dès les années 1980, se rallie à l'ouverture internationale, au libéralisme économique, à l'intégration européenne. En 2002, le RPR et l'UDF fusionnent dans l'UMP dont l'idéologie n'est inscrite que dans une "charte des valeurs" très abstraite. La banalisation idéologique à l'œuvre, comme la tendance oligarchique, contrarie le rôle original des partis qui avaient contribué à l'idéologisation du politique. Là encore, la poursuite des objectifs de l'organisation semble conduire à des stratégies qui distinguent et transforment les partis vis-à-vis de ce qu'ils étaient au moment de leur genèse.

Combinant, dans une certaine mesure, l'idée de la tendance oligarchique des partis avec celle de leur banalisation idéologique, la thèse de la "cartellisation" des partis et systèmes partisans offre un support théorique important pour penser la dérive des partis relativement aux conditions de leur genèse. Formulée par P. MAIR et R. KATZ (1995, "Changing Models of Party Organization and Party Democracy : the emergence of the cartel-party"), elle modélise les transformations des partis dans le sens d'une plus grande séparation d'avec leurs bases adhérents et militants, et d'une plus grande proximité avec l'État et entre eux, sous l'effet de leur financement public. Ainsi, les partis établis, bénéficiant de financements de l'État, se désintéresseraient de leurs adhérents et se focaliseraient sur la production d'une idéologie consensuelle et de personnels capables d'accéder aux postes-clés du pouvoir public. Ils se coaliseraient en outre contre les nouveaux partis et/ou les "outsiders" qui, refusant les "deals" du cartel ou en étant exclus, n'auraient aucune chance d'accéder au pouvoir. On observe effectivement aujourd'hui un déclin de l'adhésion partisane (1-2% en France aujourd'hui, contre 6-7% dans les années 1970, parmi les électeurs), à tel point que certains auteurs ont pu parler de "partis sans partisans" (M. WATTENBERG et R. DALTON, 2000, Partis without partisans) : ces organisations communiquent par les NTIC, sont financées par le public, et externalisent le travail programmatique en recourant à des fondations ou des think tanks (comme Terra Nova, pour le PS), si bien qu'elles n'ont même plus besoin de leurs militants. Le mode de sélection des candidats du parti, en particulier pour les élections présidentielles, illustre aussi cette coupure croissante entre les partis et leur base. R. LEFEBVRE (2011, Les primaires socialistes. La fin du parti militent) a montré à l'exemple du PS et de l'investiture de S. ROYAL en 2007, que les logiques sondagères et l'ouverture à tous les "sympathisants" du vote des primaires avait marqué une distanciation accrue du parti vis-à-vis de ses militants. Si les partis se cartellisent effectivement, s'ils ne coupent de leurs militants, cela illustre alors

clairement une tendance des partis à se transformer dans un sens contrain à leurs rôles et leurs projets au moment de leur genèse.

Ainsi, la tendance oligarchique, la banalisation idéologique, la cartellisation des partis peuvent être vues comme des transformations qui font dévier le parti, de la direction impulsée lors de leur émergence, consubstantielle de la démocratisation des sociétés. Seulement, les transformations invoquées semblent un peu trop univoques, voire même trop générales et évolutionnistes. S'il est toujours possible d'identifier, à l'aide de quelques exemples, un peu d'oligarchie, une peu de banalisation et de cartellisation, la généralisation est peut-être abusive, et cela précisément parce que les partis n'ont pas tous connu la même histoire (ni la même genèse) et donc pas les mêmes trajectoires de transformation, les mêmes tendances contemporaines.

Il est donc vain de faire une histoire unique, univoque, de la genèse et des transformations des partis politiques dans leur globalité, tant ceux-ci divergent dans leurs identités, leurs trajectoires, leurs stratégies, leurs positions au sein des systèmes partisans, etc. Il convient donc de montrer dans un premier temps les limites du modèle du parti-cartel et la diversité des adaptations partisanes au financement par le public. Contre l'idée d'une tendance nécessaire, oligarchique, des transformations partisanes, on montre que la capacité des partis à se démocratiser est elle-même fonction de leur genèse ou de leur histoire, et jamais totalement acquise. Enfin, les transformations des partis face à la préidentialisation de la vie politique sont elles aussi diverses et dépendantes de l'histoire idéologique et organisationnelle des partis. On soutiendra ainsi la thèse selon laquelle les transformations des partis dépendent justement des caractéristiques de leur genèse ou de leur histoire particulière.

Le modèle du "parti-cartel", de P. MAIR et R. KATZ, ne résiste pas si bien à la mise à l'épreuve empirique. Premièrement, il est faux de dire que l'on assiste aujourd'hui à un consensus complet des partis sur le plan idéologique, des partis très critiques émergeant à gauche (NPA, Podemos en Espagne, les "Pirats" en Allemagne...) comme à droite (Vlaams Belang en Belgique, FPÖ en Autriche, le Front National en France, le Parti pour la Liberté aux Pays-Bas...). Le dynamisme européen des partis d'extrême-droite permettrait même de parler d'un renouveau des "partis antisystème" (1976, G. SARTORI, Partis et systèmes de partis). Deuxièmement, la mise à l'épreuve du modèle dans le cas des partis français par les collaborateurs de l'ouvrage de A. DEZÉ et AVANTE, Les systèmes partisans dans la

Concours section

: AGREGATION EXTERNE SC. ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

: DROIT PUBLIC ET SCIENCES POLIT

N° Anonymat

: A000083898

Nombre de pages : 12

16 / 20

Concours

E A E

Section/Option

1 1 0 0 A

Epreuve

1 0 3

Matière

3 6 9 3

démocratique occidentale. Le modèle du parti-cortel en question (2008) a donné des résultats assez médiocres concernant sa validité. Ainsi, à l'exemple du PCF, qui reçoit des financements publics et voit son électorat se diversifier socialement, mais pas autrement, et ne voit pas non plus ses opportunités de coalition se multiplier, F. GREFFET et D. ANDOLFATTO montrent que le modèle oublie justement l'histoire des partis particuliers, et leurs relations et positions dans un système partisan, qui sont en fait déterminants pour la manière dont ils sont amenés à se transformer. De même, dans le modèle de MAIR et KATZ, l'existence du FN serait justifiée, explicable, par sa réaction "anti-cortel", où A. DEZÉ affirme qu'il n'est pas possible de rendre compte de la naissance et du développement de ce parti en l'expliquant simplement "de l'intérieur", comme une réaction au cortel. Ces observations permettent de disqualifier, au moins de relativiser les thèses qui proposent des modèles trop généraux d'explication des transformations des partis sans prêter attention à leur genèse ni à leur histoire.

On pourrait faire la même critique de la "loi d'airain de l'oligarchie", au regard des tendances, parfois hésitantes, partielles, ambiguës, à la démocratisation des partis. Dans les grands partis de gouvernement, les transformations vers plus de démocratie interne suscitent de rompre avec une histoire d'organisation pour la conquête du pouvoir et l'efficacité dans la compétition électorale. Ainsi, la démocratisation est-elle toujours partielle : C. BACHELOT (2007, "Le parti socialiste français et le parti travailliste britannique. Le cas des groupes dirigeants") montre que la féminisation des élites, la mise en discussion des programmes et l'élection directe du 1^{er} secrétaire, au PS comme au Parti Travailiste, tendent à les démocratiser. Mais le fonctionnement plus informel du PS fait que l'oligarchie parviendrait mieux à s'y maintenir, ainsi, l'histoire et la culture organisationnelle du parti influent sur ses transformations présentes. De la même manière, on pourrait citer l'exemple du parti Europe Écologie les Verts qui, dès sa fondation en 1984, au Congrès de Clichy, n'a donné de règles qui doivent empêcher la "capture"

N°

9/12

de l'organisation par une élite : leadership collectif, parité hommes-femmes, turn-over dans l'exercice des responsabilités partisanes et électives, limitation stricte du cumul de mandats... (B. RIHOUX, 2001, les partis politiques, organisations en changement. le test des écologistes). Cependant, la multiplication de règles de fonctionnement conduisait finalement à des règlements opaques, des conflits internes, et une certaine inefficacité dans les stratégies de conquête électorale, selon F. FAUCHER-KING (2007, "Les Verts et la démocratie interne", in F. HAESEL, Partis politiques et système partisan en France). On voit, à l'exemple de la démocratisation, l'un des mouvements importants des transformations contemporaines des partis, que les modes et les effets sont étroitement liés à l'histoire et au génie individuels de différents partis.

Enfin, la réaction des partis à la présidentialisation de la vie politique française fut elle-même très dépendante de l'histoire et culture partisane. La centralité de l'élection présidentielle sous la II^e République n'a pas uniformément affaibli les partis, relativement aux figures individualisées qu'ils sont forcés de produire pour l'emporter, comme l'écrivait H. PORTELLI (1980, "La présidentialisation des partis politiques français"). Au contraire, ils ont été amenés à se recomposer, d'abord superficiellement (stratégies, campagnes) puis plus profondément (organisation, culture partisane) pour s'y adapter. Ch. PÜTZ (2007, "La présidentialisation des partis français" in F. HAESEL, Partis politiques et système partisan en France) montre que le PS n'y est très bien adapté, et a réussi à présenter un unique candidat à chaque élection présidentielle. Au contraire, l'UDF, du fait de son histoire, de sa genèse, de son organisation confédérale, a eu beaucoup de mal à produire des candidats. Le RPR, parti gaulliste, concevait l'élection présidentielle comme la rencontre entre un homme et le peuple, et a présenté plusieurs candidats à deux reprises (1981, 1995), l'UMP n'ayant instauré les primaires qu'en 2005. En outre l'UMP, devant la campagne de N. SARKOZY, a reconvertis ses méthodes d'organisation interne, et embauché des cadres du privé pour faire tripler ses effectifs d'adhérents en 2004 et 2006. L'implémentation du "management par la performance" a permis à l'UMP de se convertir en "parti de supporters" (A.S. PETITFILS, 2007, "L'institation partisane à l'épreuve du management"). On a donc montré comment les transformations des partis politiques, même en réaction à une transformation des règles de la compétition politique qui est la même pour tous, dépendent de l'histoire de chaque parti singulier, donc de sa genèse et de sa trajectoire.

Les partis ne tendent donc pas uniformément vers une cartellisation, une banalisation, une autonomisation vis-à-vis de leurs bases. Au contraire, on observe à l'œuvre des tendances contradictoires, les trans-

formations de différents partis prennent des dispositions dépendantes de leurs trajectoires historiques. L'effet des financements publics est ambigu, les tendances à la démocratisation sont inégalement présentes et incertaines dans leurs résultats, et les transformations à la suite de la présidentialisation de la vie politique ont relevé de stratégies propres à chaque parti selon son histoire et sa culture. Les transformations contemporaines des partis sont donc, plus ou moins directement, attachées à leurs genres, en tout cas à leurs histoires.

Il s'agissait, d'abord à un niveau général, très englobant, de mettre au jour une contradiction entre les rôles, les fonctions, les objectifs investis par les partis politiques au moment de leur genèse, et la direction prise par leurs transformations ultérieures. On a qualifié les partis politiques, d'après l'examen des conditions historiques de leur émergence, d'émanations de la démocratie : en effet, ils naissent pour encadrer le suffrage, les débats parlementaires, socialiser les nouveaux acteurs politiques... Mais ils sont aussi porteurs d'une promesse, celle d'accompagner une démocratisation continue : il s'agit de dématérialiser la politique, d'intégrer les clivages politiques qui émergent de l'histoire pour les représenter. Et pourtant, malgré les fonctions et les promesses associées à la genèse des partis, on peut lire dans certaines de leurs transformations un renoncement à être les auxiliaires de la démocratie : les tendances oligarchiques internes, la banalisation idéologique stratégique, et surtout la (couplée) cartellisation des partis, viennent contrarier le mouvement, la dynamique démocratique impulsée par les partis au moment de leur genèse. Les transformations, si l'on s'en tient à ce niveau d'abstraction et de généralité, sont inexplicables par la genèse des partis : il n'y a coupure logique et historique. Mais en réalité, une analyse plus fine et plus empirique des transformations réelles, multidimensionnelles et parfois ambiguës des institutions partisanes particuliers, révèle une continuité entre les transformations présentes et l'histoire des partis. C'est la manière dont les partis, avec leurs histoires, leurs cultures, leurs genres particuliers, répondent aux transformations sociales et politiques générales (financements publics, demande de démocratisation et de démocratie directe ou participative, présidentialisation de la vie politique), qui est à la source de la diversité des trajectoires des transformations partisanes. Ainsi, il n'y a plus de coupure logique ni historique entre les transformations partisanes et les genres partisans (plutôt que "la" genre), mais une continuité utile à la compréhension et à la spécification de ces transformations.

N°
12/12